



Je n'ai plus de mutuelle car mon employeur n'a pas payé sa part

Par **gallyanne**, le **11/09/2008** à **17:54**

Bonjour à tous,

Je vais essayer d'expliquer la situation rapidement.

Je suis résiliée de ma mutuelle de même que l'ensemble de mes collègues depuis juillet 2008. (Nous sommes le 11 septembre 2008 et la situation n'a toujours pas été réglée).

Mes collègues et moi-même sommes prélevés tous les mois de 40,5 € sur notre salaire, le complément étant payé par notre société. (petite société de 25 personnes)

Hors, il s'avère que ayant des difficultés financières, notre employeur n'a pas payé la part salariale et nous avons donc tous été résiliés sans aucun avertissement.

A ce jour, nous sommes toujours dans l'expectative et il semble que les frais engagés ne seront pas remboursés de manière rétroactive.

Quels sont mes recours ?

Merci par avance de votre réponse.